Plan d'action

1.	Définir vos objectifs en matière de gestion du temps
	<u>-</u>
2.	Pour chacun des objectifs, définir les actions à mettre en œuvre, la période de réalisation.
	Objectif 1
	 Les actions à mettre en œuvre : ○ ○
	La période de réalisation :
	Objectif 2
	 Les actions à mettre en œuvre : ○ ○
	La période de réalisation :
	Objectif 3
	 Les actions à mettre en œuvre : ○ ○
	La période de réalisation :
	••••